

## Conseil Municipal du 25 février 2016 - 20 h 30 COMPTE RENDU N°16

Présents : C. BILHAC - J. AZAM - E. BONAFE - J. CASTES- M. DE BIASIO - B. DEL ROX- A. HUGOL -R.M. SIFFRE - I. SILHOL - D. ZARAGOZA - L. SEIGNOUREL - S. SILHOL  
Absents excusés : J. DELAVALLEE - F. BONNE - P. SOULAIROL

### **1 - Election du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

**Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire de séance.**

### **2 - Adoption du P.V. de la réunion du 22 janvier 2016**

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 22 janvier 2016.

**Aucune observation n'est formulée et le P.V. de la réunion du 22 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.**

### **3 – Commune**

- Compte de gestion

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2015 de la commune dressé par le receveur et demande au Conseil Municipal de délibérer.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2015 de la commune.**

- Compte administratif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2015 de la commune comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		88 612.00	129 162.97	
Réalisation de l'exercice	590 622.72	734 059.20	300 827.62	315 593.85
<b>Total</b>	<b>590 622.72</b>	<b>822.671.20</b>	<b>429 990.59</b>	<b>315 593.85</b>
Résultat de clôture		232 048.48	114 396.74	
Reste à réaliser			160 000.96	115 080.00
<b>Total</b>		<b>232 048.48</b>	<b>274 397.70</b>	<b>115 080.00</b>
Résultats cumulés		<b>232 048.48</b>	<b>159 317.70</b>	

Soit un excédent à reporter de : 72 730.78 €

Excédent de fonctionnement : 232 048.48 €

Déficit investissement : 114 396.74 €

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion comme l'exige la loi.

Monsieur AZAM devient président de séance et met au vote le compte administratif.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune.**

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

- Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2015 comme suit :

Affectation de l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement : compte 1068 : 159 317.70 €

Solde disponible 72 730.78 € affecté au compte 002(résultat excédent reporté)

**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme énoncé ci-dessus.**

#### **4 – Service des eaux**

- Compte de gestion

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2015 du service des eaux et assainissement dressé par le receveur et demande au Conseil Municipal de délibérer.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2015 du service des eaux.**

- Compte administratif

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 du service des eaux et assainissement comme suit :

	Exploitation		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		14 693.30		41 294.50
Réalisation de l'exercice	148 670.33	188 537.85	218 814.17	201 929.81
<b>Total</b>	<b>148 670.33</b>	<b>203 231.15</b>	<b>218 814.17</b>	<b>243 224.31</b>
Résultat de cloture		54 560.82		24 410.14
Reste à réaliser			450 201.33	603 133.00
Résultats cumulés		<b>54 560.82</b>		<b>177 341.81</b>

Excédent d'exploitation : 54 560.82 €

Excédent y compris reste à réaliser d'investissement : 177 341.81 €

Monsieur le Maire quitte la salle de réunion comme l'exige la loi.

Monsieur AZAM devient président et met au vote le compte administratif.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2015 du service des eaux.**

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

- Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2015 comme suit :

Affectation de l'excédent d'exploitation 54 560.82 euros au compte 002 (affectation à l'excédent reporté)

**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme énoncé ci-dessus.**

#### **5 – Débat d'Orientation Budgétaire**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les chiffres principaux du budget prévisionnel 2016 et propose au Conseil de débattre sur les projets de l'année.

**Monsieur le Maire présente les objectifs du budget basés sur un maintien des taux d'imposition.**

#### **6 – Stationnement et chiens et chats**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la problématique du stationnement et des chiens errants dans le village est toujours d'actualité.

De plus, il informe le conseil avoir rencontré l'association La pomponette qui propose de stériliser gratuitement les chats errants du village.

Il propose de débattre sur le sujet.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide**

- **D'acheter des sacs qui seront distribués gratuitement aux propriétaires de chiens afin de ramasser les crottes**
- **De revoir le stationnement**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association La pomponette.**

### **7 – Participation frais de scolarité**

Monsieur AZAM informe le Conseil Municipal d'un courrier de la ville de Pézenas qui demande que la commune participe aux frais de scolarité d'un enfant inscrit en ULIS pour l'année scolaire 2015-2016.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux frais de scolarité de cet enfant.**

### **8 – Contrat d'avenir Educateur Sportif**

Monsieur AZAM informe le Conseil Municipal que le contrat emploi avenir de Monsieur Nicolas NERVI, éducateur sportif, arrive à échéance le 31 mai 2016.

**Débat ajourné et décision reportée.**

**Prolongation du contrat jusqu'aux vacances d'été.**

### **9 - Informations au Conseil Municipal :**

Décisions du Maire

#### **a) Déclaration d'Intention d'Aliéner**

NEANT

#### **b) Autre Décision**

NEANT

### **10- Questions diverses**

Le secrétaire  
Joël CASTES

Le Maire  
Christian BILHAC